



## Converge Technology Solutions annonce l'élection de Gayle Morris et de Mary Hassett au conseil d'administration de la Société

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**19 juin 2024 – TORONTO, ONTARIO, CANADA et GATINEAU, QUÉBEC, CANADA** – Converge Technology Solutions Corp. (« **Converge** » ou « **la Société** ») (TSX : CTS) (FSE : OZB) (OTCQX : CTSD), est heureuse d'annoncer l'élection de Gayle Morris et de Mary Hassett au conseil d'administration de la Société.

Gayle Morris est une dirigeante du secteur des technologies d'entreprise qui compte plus de 30 ans d'expérience dans les domaines de l'informatique de pointe, des logiciels et du réseautage au sein d'entreprises mondiales de premier plan, dont Microsoft, Cisco, BEA Systems et Dell. Tout au long de sa brillante carrière, Gayle a joué un rôle central dans la direction d'importantes transitions du marché, se spécialisant dans les modèles de vente directe et indirecte, ainsi que dans tous les aspects de la mise en marché de produits et de services. Dans le cadre de ses dernières fonctions, à titre de vice-présidente d'entreprise, Comptes d'entreprise mondiaux et Ventes aux partenaires chez Microsoft, elle a joué un rôle essentiel dans l'essor de l'infonuagique tout en modernisant les approches de vente.

« Je suis ravie de me joindre au conseil d'administration de Converge, au moment où l'entreprise aide ses clients à traverser cette nouvelle ère de transformation de l'IA », a déclaré Gayle Morris. « Grâce à son vaste portefeuille de services, Converge est particulièrement bien placée pour aider ses clients à obtenir des résultats commerciaux concrets. « Je crois que mon expérience dans l'expansion d'entreprises grâce aux transitions du marché dans certaines des plus grandes entreprises technologiques du monde améliorera mes contributions chez Converge à mesure que l'entreprise fait croître ses activités grâce à une approche axée sur les services. »

« Je suis heureux d'annoncer l'ajout de Gayle au conseil d'administration de Converge », a déclaré Thomas Volk, président directeur du conseil d'administration de Converge. « L'expérience de Gayle dans la direction de la stratégie et du développement commercial mondial au sein d'entreprises technologiques de premier plan, dont Microsoft, Cisco, BEA Systems et Dell, sera un atout majeur pour Converge et agira comme un catalyseur pour le conseil d'administration. »

Mary Hassett est une dirigeante d'entreprise qui possède plus de 25 ans d'expérience dans des postes de direction au sein des ressources humaines. À l'heure actuelle, Mary occupe le poste de vice-présidente principale et de chef des ressources humaines chez Lam Research, où elle est responsable d'harmoniser les précieuses ressources humaines de Lam avec les priorités stratégiques de l'entreprise tout en appuyant l'engagement des employés et le perfectionnement en leadership, et en instaurant une forte culture d'entreprise. Mary a notamment occupé le poste de vice-présidente principale des ressources humaines chez Hewlett Packard Enterprise (**HPE**), où elle était responsable de l'organisation hybride des TI de l'entreprise.

« Je ne pourrais pas être plus heureuse de me joindre au conseil d'administration de Converge », a déclaré Mary Hassett. « L'approche privilégiant les personnes de Converge et l'importance qu'elle accorde à ses relations avec ses clients, ses partenaires et ses propres employés ont grandement contribué au succès de l'entreprise. Je me réjouis à l'idée de poursuivre la croissance de Converge au sein du conseil

d'administration et je crois que mon expérience à la tête d'entreprises spécialisées en recherche et en technologie contribuera à l'élaboration d'une stratégie plus efficace pour l'entreprise au cours des prochaines années. »

« Je suis extrêmement heureux et fier que Mary se joigne au conseil d'administration de Converge », a déclaré Thomas Volk, président directeur du conseil d'administration de Converge. « L'expérience de Mary chez Lam Research et HPE, où elle a joué un rôle déterminant dans la direction d'initiatives en matière de ressources humaines en mettant fortement l'accent sur la culture de l'entreprise, viendra compléter le conseil d'administration et sera d'une grande valeur pour l'entreprise. »

### **À propos de Converge**

Converge Technology Solutions Corp. est un fournisseur de solutions informatiques logicielles et infonuagiques axées sur les services qui vise à offrir des solutions de premier plan. L'approche de solution globale de Converge offre des services d'analyse avancée, d'intelligence artificielle (IA), de modernisation des applications, de plateformes infonuagiques, de cybersécurité, d'infrastructure numérique et de milieu de travail numérique à des clients de différents secteurs. Les solutions de la Société s'appuient sur l'expertise en matière de services-conseils, de mise en œuvre et de services gérés de tous les principaux fournisseurs de TI sur le marché. Cette approche à multiples facettes permet à Converge de répondre aux exigences commerciales et technologiques propres à chacun des clients des secteurs public et privé. Pour en savoir plus, visitez le site [convergetp.com](http://convergetp.com).

### **Pour tout complément d'information, prière de vous adresser à :**

Converge Technology Solutions Corp.

Courriel : [investors@convergetp.com](mailto:investors@convergetp.com)

Téléphone : 416 360-1495

### **Information prospective**

Ce communiqué contient certains « renseignements prospectifs » et « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable à Converge et à ses activités. Tout énoncé qui comporte des discussions sur les prévisions, les attentes, les croyances, les plans, les projections, les objectifs, les hypothèses, les événements ou le rendement futurs se reconnaît souvent, mais pas toujours, à l'emploi d'expressions comme « s'attendre à », « ne pas s'attendre à », « est attendu », « anticiper » ou « ne pas anticiper », « planifier », « budget », « prévoir ». « estimer », « croire » ou « avoir l'intention » ou des variantes de ces mots et ces expressions, ou à l'affirmation selon laquelle certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent » ou « pourraient », ou « pourront » se produire ou être atteints. Ces expressions ne constituent pas des énoncés de faits historiques et peuvent être des énoncés prospectifs.

Plus précisément, les énoncés concernant l'impact et les avantages prévus pour la Société et son conseil d'administration de l'ajout de madame Morris et de madame Hassett sont considérés comme des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur des facteurs ou des hypothèses qui ont été appliqués pour tirer une conclusion ou faire une prévision ou une projection, y compris des hypothèses fondées sur les tendances historiques, les conditions actuelles et les développements futurs prévus. Bien que la Société fonde ces déclarations prospectives sur des hypothèses qu'elle juge raisonnables lors de leur formulation, la Société avertit les investisseurs que les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement futur et que les avantages ou les répercussions de ces élections sur la Société ou son conseil d'administration peuvent différer sensiblement par rapport aux informations qui sont énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse. De plus, même si les avantages ou les répercussions pour la Société ou son conseil d'administration sont cohérents

avec les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué, ces résultats pourraient ne pas être représentatifs des résultats ou des développements au cours des périodes futures.

La Société ne peut garantir que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans les énoncés. Aucune déclaration prospective ne constitue une garantie de résultats futurs. Par conséquent, vous ne devez pas accorder une confiance excessive aux informations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date à laquelle elles ont été formulées. Les informations prospectives contenues dans le présent communiqué représentent les attentes de la Société à la date indiquée aux présentes et sont susceptibles d'être modifiées après cette date. Toutefois, la Société décline toute intention, toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ou de réviser toute information prospective ou d'annoncer publiquement les résultats de toute révision de ces déclarations, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres événements, sauf si la législation applicable en matière de valeurs mobilières l'exige. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont expressément qualifiées par les mises en garde qui précèdent.